Synthèse de la collecte des avis sur les perspectives de l'application des Achats Publics Durables APD dans le secteur de la construction en Tunisie

Titre de l'activité : Appui à la mise en œuvre d'une opération d'Achats Publics Durables en Tunisie

Activity No: N-E-TN-1

Tâche 1 - D.1 Rapport complémentaire

Date : Avril 2021

COMPOSANTE :	Component 1 : Pollution Prevention
THÈMEWES:	Promotion of Circular Economy
SOUS-THÈME :	Support the shift to sustainable consumption and production
DIMENSION :	Technical Assistance

Version	*Titre du Document*	*Auteur*	*Examen et Approbation*
V1	*Synthèse de Collecte des avis sur les perspectives de l'application des Achats Publics Durables APD dans le secteur de la construction en Tunisie*	*Ahmed Jelidi*	*Anis ISMAIL*

This Project is funded by the European Union

TABLE DES MATIÈRES

1 RÉSULTATS DU QUESTIONNAIRE 3

1.1 LES ORGANISMES QUI ONT PARTICIPÉ AU QUESTIONNAIRE 3

1.2 LES RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE 3

2 SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DU QUESTIONNAIRE 21

2.1 LE PROJET PILOTE 21

2.2 LE TYPE DE MARCHÉ 21

2.3 PRÉSÉLECTION DES BÉNÉFICIAIRES DU PROJET 21

2.4 LES PARTENAIRES DU PROJET 22

2.5 LES ACTIONS À MENER POUR PALIER LES CARENCES DU SYSTÈME 22

2.5.1 les actions de formation 22

2.5.2 les actions de communication 22

1 RÉSULTATS DU QUESTIONNAIRE

1.1 LES ORGANISMES QUI ONT PARTICIPE AU QUESTIONNAIRE

Ministère de l'équipement, de l'habitat et de l'infrastructure	Direction des services aériens et maritimes
Société Nationale d'Exploitation et de Distribution de l'Eau	Direction centrale des études – Division Génie Civil
Centre International des Technologies de l'Environnement de Tunis	Direction de l'Assistance aux Entreprises – Coopération internationale
Agence Nationale de Maîtrise de l'Energie	Consultant en efficacité énergétique
Ministère de l'Environnement	Direction du développement Durable
Ministère de la Santé	Direction de l'Hygiène du Milieu et de la Protection de l'Environnement
Centre Technique des Matériaux de Construction, de la Céramique et du Verre	Direction générale – Direction de la qualité
Société Bouzguenda Frères - Entreprise de BTP	Direction Générale
TAEP	Bureau d'études
MECATER	Bureau d'études
MB Consultant	Bureau Conseil
Institut National de Normalisation et de Propriété Industrielle	Direction Normes
Ministère de l'enseignement supérieur	ENIT - ISTEUB

1.2 LES REPONSES AU QUESTIONNAIRE

A - Pratiques actuelles d'achats publics dans le secteur de la construction

1. Avez-vous connaissance du décret en vigueur N° 2014 – 1039, du 13 mars 2014 portant réglementation des marchés publics en Tunisie ?

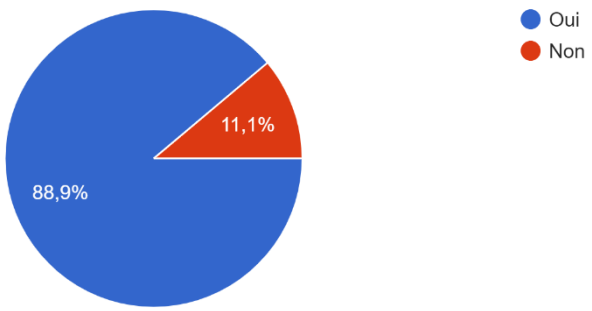

2. Pensez-vous qu'une actualisation du décret en vigueur N° 2014 – 1039, du 13 mars 2014 portant réglementation des marchés publics en Tunisie est nécessaire afin d'être plus adapté aux exigences de la démarche de développement durable et d'achat public durable ?

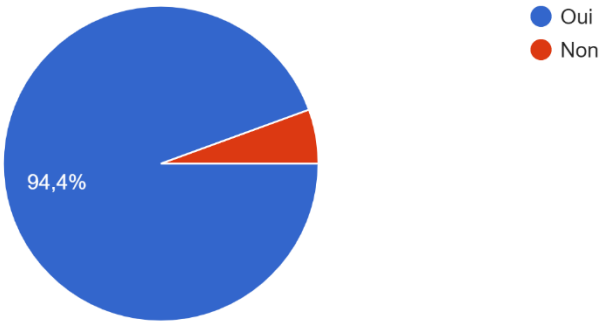

➢ <u>Commentaires sur le décret N°2014-1039 :</u>

- former les agents publics à trouver des circuits d'applications des critères d'achat durable sera plus facile de le rectifier
- Un projet de nouveaux textes sont proposés suite à une étude élaborée par M. Environnement
- Il faut revoir la question de l'offre la moins disante.
- l'aspect achat public durable n'est pas bien développé dans le décret 1039 et afin de renforcer cet aspect il est recommandé de réviser ce décret.
- Intégrer les éléments de durabilité, d'économie verte et circulaire...

3. Estimez-vous-qu'en plus du seul article (Art.19) de la section 4 consacrée aux Marchés publics durables dans le décret en vigueur N° 2014 – 1039, du 13 mars 2014, doivent être ajoutés de nouveaux articles détaillant les modalités et les procédures effectives de mise en œuvre de la démarche de développement durable.

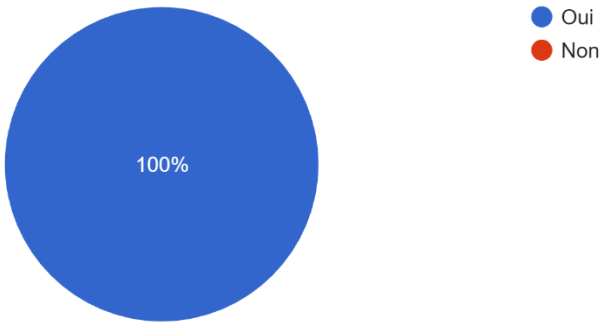

➢ <u>Commentaire sur le décret N°2014-1039 :</u>

- Il faut adapter les cahiers des charges techniques en termes d'exigences performancielle et non pas en termes d'exigences prescriptives

4. Pensez-vous qu'une actualisation du décret gouvernemental n° 2017-967 du 31 juillet 2017, portant réglementation de la construction des bâtiments civils, est nécessaire afin d'être conforme aux objectifs du développement durable ?

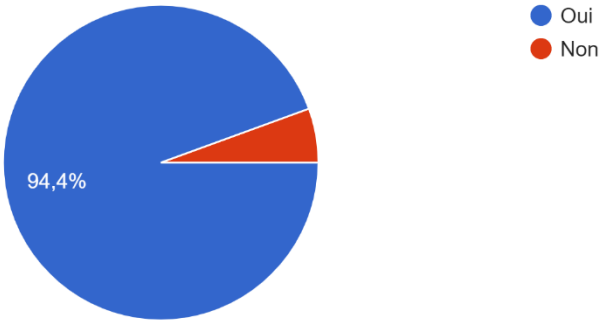

➢ <u>Commentaires sur le décret N°2017-967 :</u>

- Un guide a été élaboré par ministère de l'Environnement à prendre en considération.
- Il faut l'adapter à la règlementation thermique des bâtiments neufs qui est rentré déjà en vigueur mais qui trouve des difficultés au niveau de son application à cause des cahiers des charges techniques qui ne sont pas adaptés aux exigences de la réglementation thermique
- Intégrer les éléments de l'économie circulaire, efficacité énergétique, plus de traçabilité des matières, etc.

5. Pensez-vous qu'une actualisation des CCAG et CCAP relatifs au domaine de la construction (BTP) est nécessaire pour permettre la réalisation effective de la procédure d'achats publics durables ?

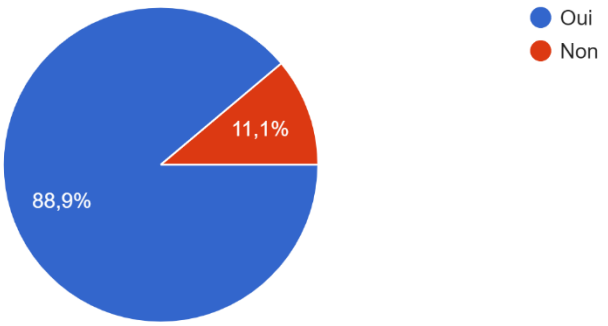

6. Y-at-il actuellement en Tunisie à votre connaissance des ouvrages construits avec l'approche de développement durable et d'achat public durable ?

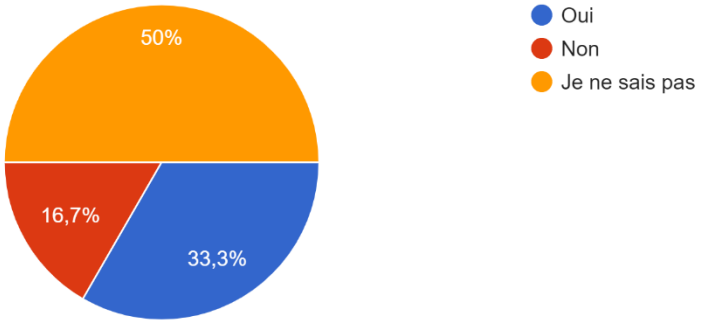

➢ <u>Exemples cités :</u>

- Pas mal de bâtiments labélisé LEED, ECOBAT, HQE ainsi que les bâtiments conçu en intégrant l'audit énergétique sur plan et l'application de la réglementation thermique des bâtiments
- Foyer universitaire de Tataouine
- GDA Sidi Amor
- Le CITET a lancé un appel d'offre pour la construction d'un petit bâtiment en utilisant les matériaux d'éco-construction
- Il y a eu des projets de démonstration dans le secteur résidentiel et tertiaire construits conformément à la réglementation thermique et au label tunisien ECOBAT et au label international HQE
- Je pense que plus souvent les initiatives sont portées par le secteur privé!
- À vérifier auprès du ministère de l'équipement qui a dû mettre en œuvre des projets financés par des bailleurs de fonds qui ont émis de telles exigences (comme les mesures de sauvegarde environnementale et sociales)

7. Y a-t-il actuellement en Tunisie à votre connaissance des expériences de réutilisation ou de recyclage des déchets de chantiers du BTP ?

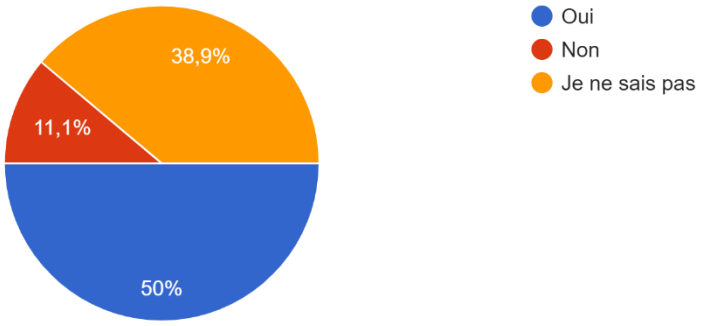

- Exemples cités :
  - Investisseurs privés pour la valorisation des déchets de démolition à Zahra Ben Arous
  - Réutilisation des produits de démolition des couches de revêtement de chaussées
  - Projet PNPE du M. Environnement
  - Juste à l'échelle de la recherche
  - Opérateur à Ezzahra
  - Au niveau des études
  - Municipalité d'Ezzahra
  - Commune d'Ezzahra

8. Y a-t-il actuellement en Tunisie à votre connaissance des architectes ou des bureaux d'études certifiés HQE (Haute Qualité Environnementale) ?

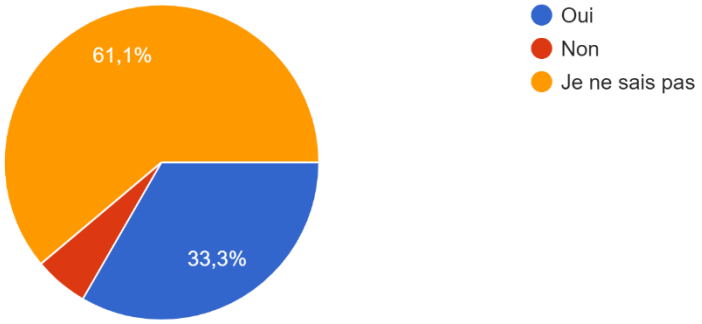

- Exemples cités :
  - CAMI etc...
  - Sami Mimita et Ines Dahmouni expert HQE
  - Architectes Mehdi Dellagi & Lotfi Rejeb
  - Mr Abdelhak KHEMIRI (Ingénieur), Sami MIMITA (architecte), etc....
  - Agence MD Architecte
  - Des projets certifiés HQE (5 projets certifiés HQE Construction)
  - J'ai vu sur internet qu'en 2016 l'école polytechnique allait offrir une certification Haute Qualité Environnementale ! Pas plus d'infos à ce sujet !

9. Y a-t-il actuellement en Tunisie à votre connaissance des matériaux, des produits et des équipements certifiés HQE ou possédant un Écolabel ou une ACV ou une FDES ?

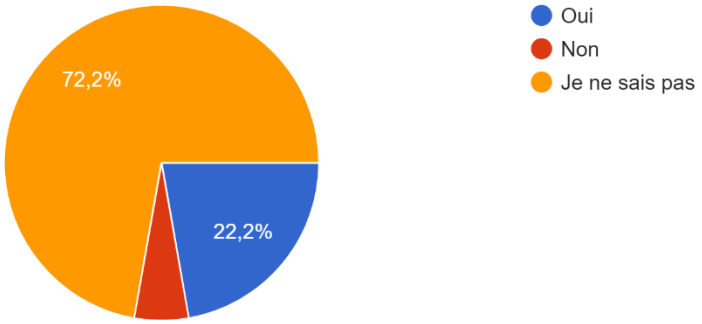

- Exemples cités :
  - Plâtre, FDES des plaques de plâtre fibrés
  - Le plâtre certification FDES en cours
  - FDES Plâtre

B - Connaissance de l'approche d'Achat Public Durable dans le secteur de la construction

1. Avez-vous une idée sur le Plan d'Action pour les Achats Publics Durables en Tunisie (2019-2030) ?

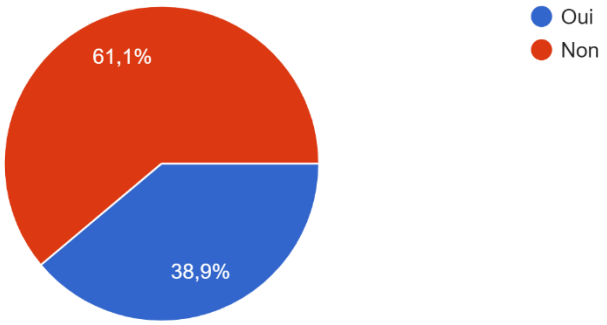

- Ceux qui ont une idée, comment en ont-ils eu connaissance :
  - Dans le cadre de mon implication dans les projets SWIM-H2020 SM et WES
  - le CITET y participe en tant que membre du copil,
  - J'étais, en 2018, membre d'une commission de pilotage pour "l'actualisation du PANAPD 2012-2016" au ministère de l'environnement
  - J'appartiens à la DGDD qui est le responsable de ce PANAPD (2019-2030)
- Commentaire sur le PANAPD :

Ambitieux mais nécessite d'être opérationnalisé

2. Maîtrisez-vous les référentiels relatifs aux sites de production et d'activités : ISO 14001 : 2015 relative aux Systèmes de management environnemental, des exigences et des lignes directrices pour son utilisation ?

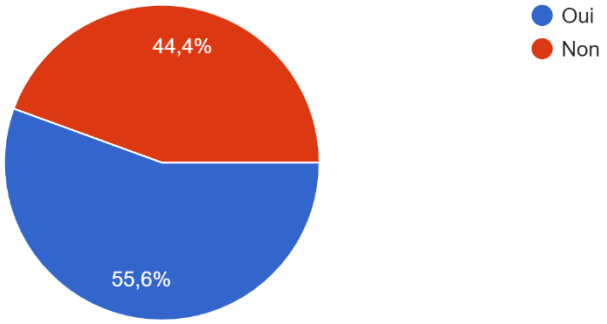

- Commentaire sur l'ISO 14001 :
  - l'ISO 14001 orienté processus, malgré qu'elle soit bénéfique pour les organismes , les bâtiments publics ne sont pas très encouragés de le faire puisque la majorité des organismes engagent ce système de management parce que c'est une exigence client et non pas par voie volontaire

3. Connaissez-vous la norme ISO 20400 : 2017 relative aux lignes directrices pour les achats responsables ?

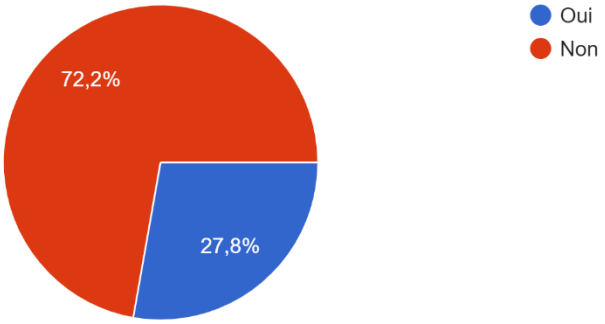

4. Connaissez-vous la norme concernant les Lignes directrices relatives à la responsabilité sociétale ; Responsabilité Sociétale des Organisations (R.S.O) et Responsabilité Sociétale des Entreprises (R.S.E) ?

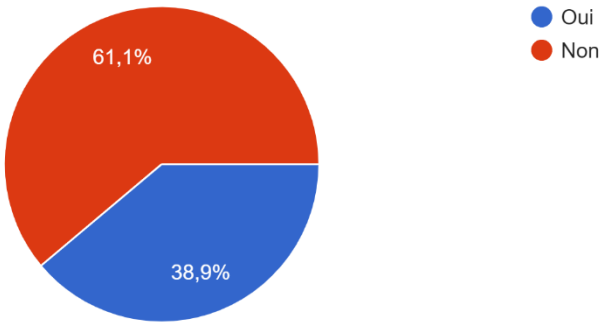

- Commentaire sur l'ISO 26000 :
  - elle est indispensable pour s'orienter vers une approche globale qui englobe les objectifs du DD

5. Avez-vous une idée sur le décret n° 2007-1355 du 4 juin 2007, portant création et fixant les conditions et modalités d'attribution de « l'écolabel tunisien » ?

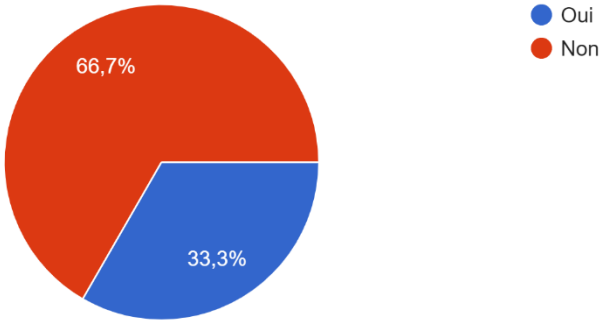

6. Avez-vous une idée sur l'Analyse du Cycle de Vie (ACV) et sur la Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) d'un matériau ou produit de construction ?

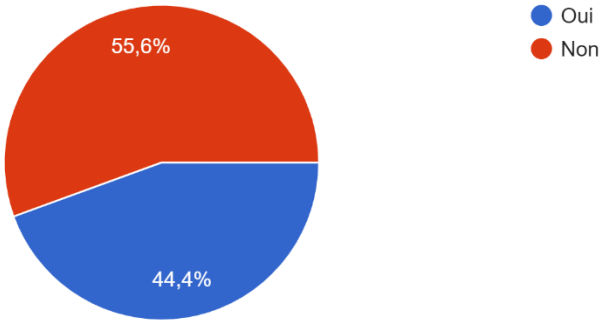

7. Avez-vous une idée sur les cibles de la démarche de la Haute Qualité Environnementale (HQE) dans le domaine de la construction ?

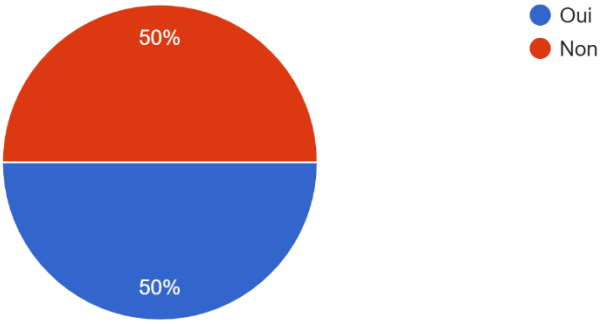

8. Connaissez-vous la Loi n° 2009-7 du 9 février 2009 relative à la maîtrise de l'énergie en Tunisie ?

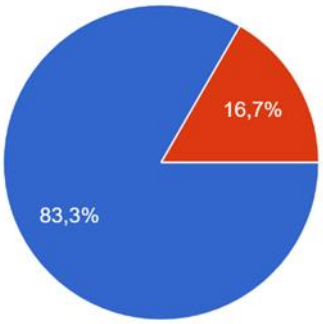

9. Classez sur une échelle de 1 (plus bas niveau) à 9 (plus haut niveau) les aspects environnementaux suivants, selon le niveau d'importance que vous leur accordez :

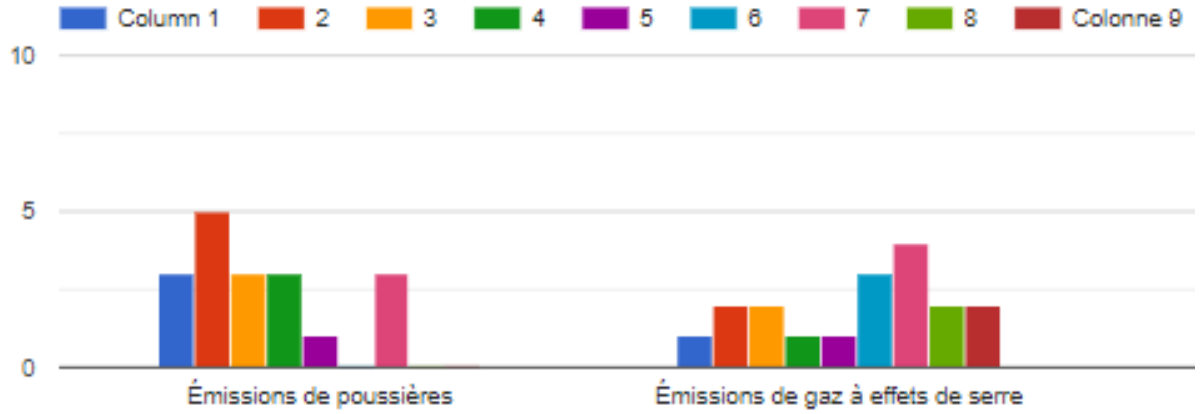

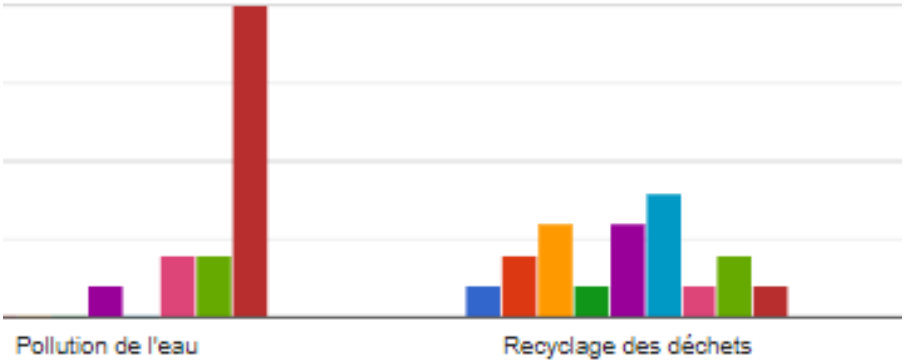
Pollution de l'eau
Recyclage des déchets

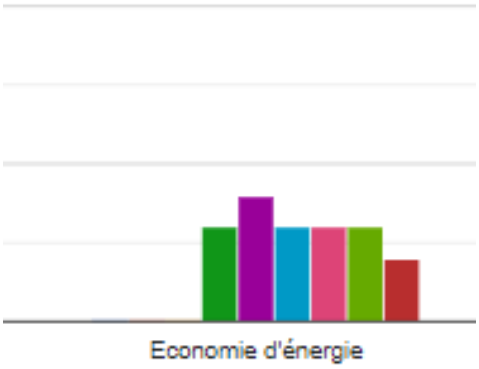
Economie d'énergie

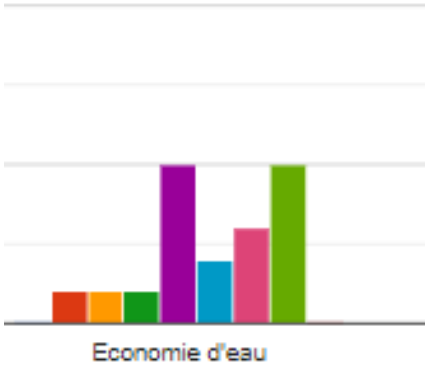
Economie d'eau

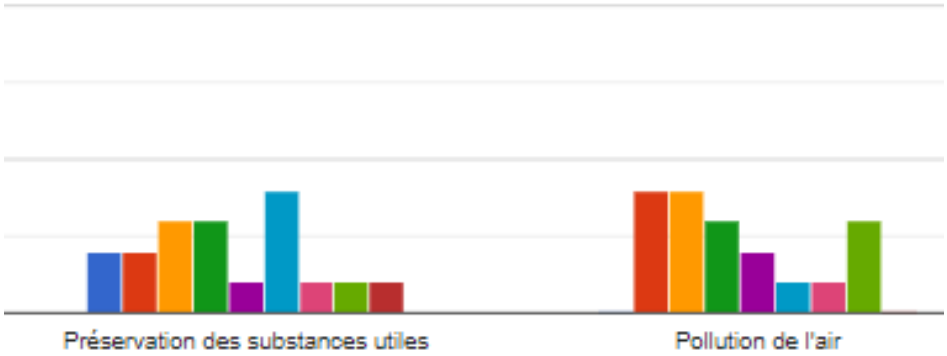
Préservation des substances utiles
Pollution de l'air

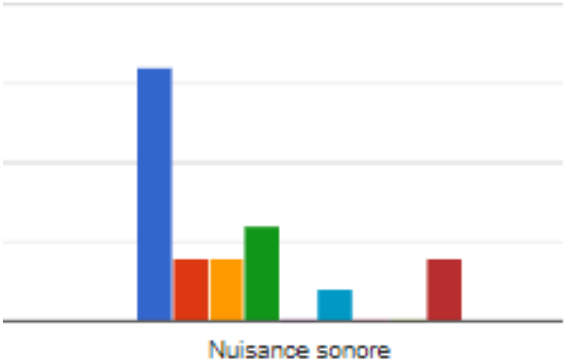
Nuisance sonore

10. Classez sur une échelle de 1 (plus bas niveau) à 6 (plus haut niveau) les aspects suivants selon le degré de vos préoccupations lors d'une opération d'Achat Public :

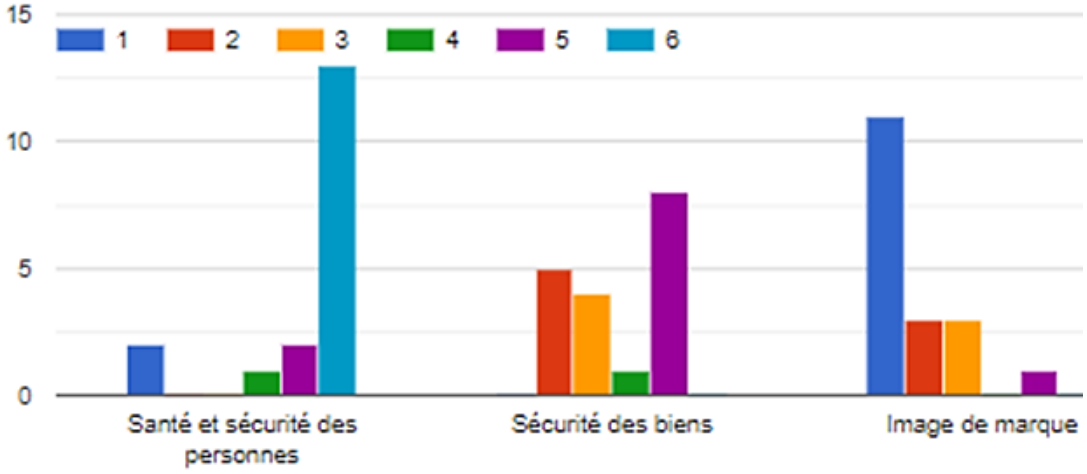

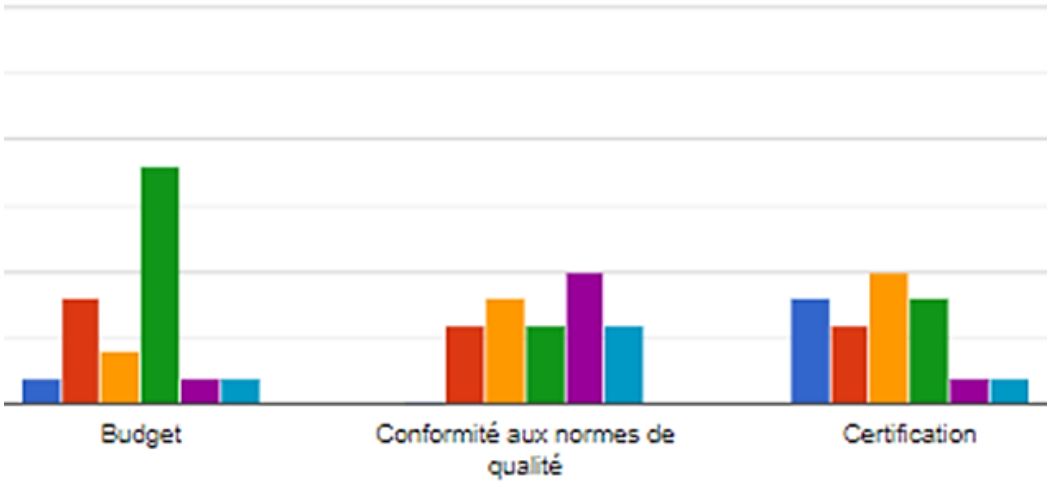

C. Perception par les décideurs de l'Achat Public Durable dans le secteur de la construction

1. Pensez-vous qu'il serait utile d'intégrer des aspects liés au développement durable dans les marchés publics de la construction des bâtiments et des travaux publics (Chaussées, trottoirs, ouvrages d'arts, ouvrages maritimes, etc.) ?

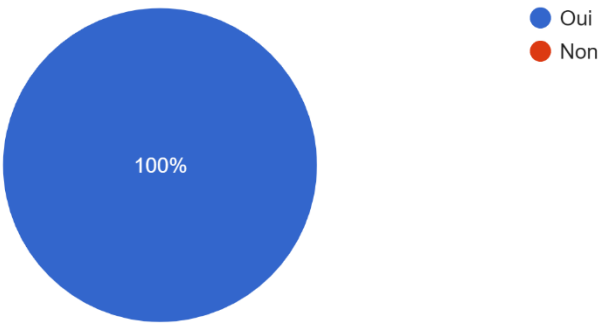

Exemples de marchés publics proposés :

- Recyclage des déchets
- Type de revêtement des trottoirs en fonction de la régions et du climat
- Tous domaines confondus et en priorité les bâtiments
- Les matériaux de construction, les équipement de chauffage et de climatisation, l'éclairage
- Dans la conception et les travaux
- Infrastructure pour la lutte contre l'avancée de la mer et/ou les inondations.

2. Pensez-vous que les modalités de sélection des candidatures et d'analyse des offres doivent être basées aussi sur les critères environnementaux ?

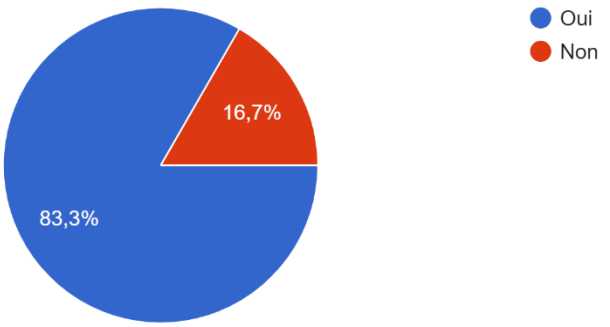

Exemple de critère proposée :

- Les performances énergétique des équipements, la qualité thermique des matériaux

3. Souhaitez-vous que des nouvelles dispositions puissent être intégrées dans le cahier des charges : spécifications techniques, labels, conditions d'exécution, critères environnementaux ?

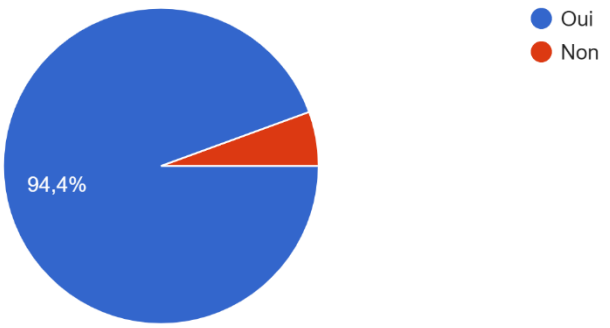

➢ <u>Exemples de nouvelles dispositions à intégrer dans le cahier des charges :</u>

- Certification ISO
- Des spécifications selon les régions
- Certification ISO 14001
- Les spécifications techniques performancielles, les labels hautes qualité des bâtiments
- Des labels étrangers en absence de label tunisien
- Critères environnementaux
- Condition d'exécution pour les travaux en relation avec les milieux aquatiques
- Labels, certifications.....

4. Pensez-vous que l'accréditation des laboratoires EN ISO/CEI 17025 devrait être obligatoire dans une démarche de la qualité de prestation des laboratoires tunisiens d'essais et d'analyses des matériaux, des produits et des techniques de construction ?

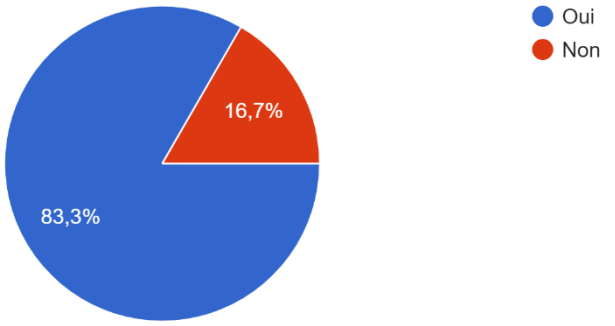

➢ <u>Commentaires sur l'accréditation des laboratoires d'essais :</u>

- Vue que c'est une démarche complexe, pour un premier pas, le fixer pour les essais effectués sur les produits touchant la sécurité et la santé des personnes selon les degré de risque (priorisation)

- L'accréditation des laboratoires est nécessaire pour un bon contrôle de la qualité des produits sur le marché local pour garantir la qualité des produits selon les normes internationale. D'où les contrôles aux laboratoires doivent être fiables
- On peut prévoir des "Bonus" au niveau de choix des prestataires pour ceux qui ont une accréditation ou qui ont suivi une formation dans le domaine

5. Pensez-vous que l'accréditation des bureaux de contrôle EN ISO/CEI 17020 devrait être obligatoire dans une démarche de la qualité d'inspection et de contrôle des travaux de construction ?

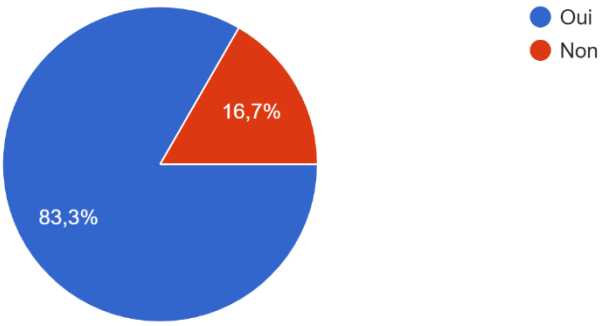

➢ <u>Commentaires sur l'accréditation des bureaux de contrôle :</u>

- On peut prévoir des "Bonus" au niveau de choix des prestataires pour ceux qui ont une accréditation ou qui ont suivi une formation dans le domaine
- Le contrôle doit être fiable et conforme aux normes internationales ils devront être réalisés par des personnes accréditées

D. Mobilisation pour l'élaboration du cahier des charges d'un projet pilote dans le domaine de la construction (BTP) appliquant l'approche d'Achat Public Durable

1. Êtes-vous intéressé de participer à l'élaboration d'un nouveau concept d'un cahier des charges pour l'appui à la mise en œuvre d'une opération pilote d'achats publics durables dans le domaine de la construction (BTP) en Tunisie ?

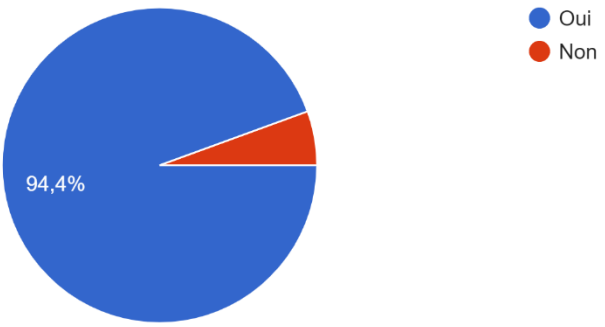

➢ Les motivations de participation :

- Développement du secteur IMCCV
- L'intégration des normes de management et de produits
- J'ai travaillé dans la mise en place de la réglementation thermique des bâtiments neufs en Tunisie et des labels et je souhaite travailler dans l'adaptation des cahiers des charges techniques parce qu'ils représentent actuellement un blocage au niveau de l'application pratique de la réglementation
- Étant donné que J'étais sous-directeur des études architecturales au ministère de l'équipement je pourrai mettre mon expérience au service de ce travail
- Gain d'énergie, moins de pollution, le bien être humain, promouvoir les villes durables

2. Quelle procédure d'élaboration d'un nouveau cahier des charges pour un projet pilote dans le domaine de la construction (BTP) appliquant l'approche d'Achat Public Durable, suggérez-vous d'entreprendre :

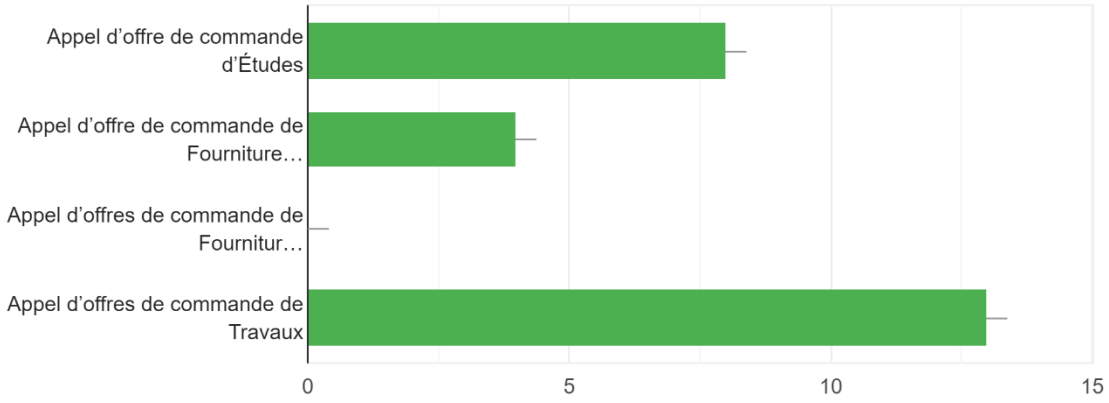

3. À votre avis, sur quel volet doit-on focaliser pour l'élaboration du cahier des charges d'un projet pilote dans le domaine de la construction (BTP) appliquant l'approche d'Achat Public Durable :

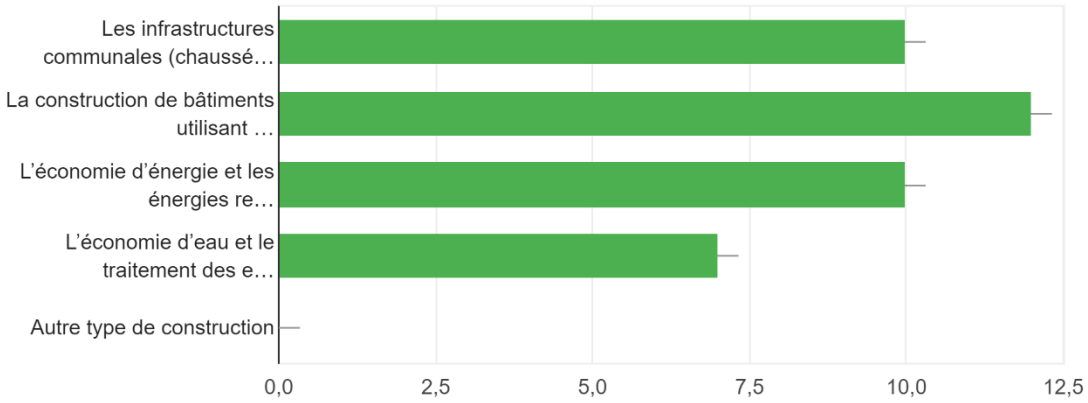

4. Proposez un bénéficiaire (public) pour le lancement d'un Appel d'offres pilote dans le secteur de la construction (BTP) avec un cahier des charges spécifiquement orienté vers le développement durable, l'économie circulaire et la haute qualité environnementale HQE :

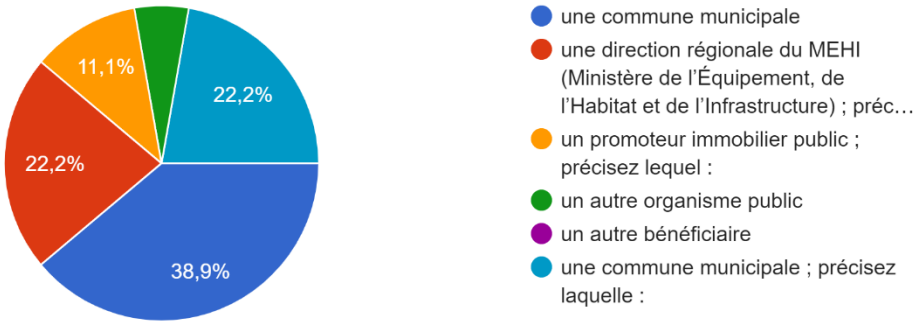

➢ <u>Bénéficiaires proposés :</u>

- Commune de La Marsa proposée 3 fois
- Commune de Tozeur (puisqu'elle est sélectionnée dans un conseil interministériel comme ville verte) / proposée 2 fois
- Le CITET
- La direction générale des bâtiments civils au ministère de l'équipement
- La SNIT
- La Municipalité de Tunis
- Commune de Kerkennah
- Commune de Bizerte

E. Propositions d'insertions de nouveaux articles dans le cahier des charges d'un projet pilote dans le domaine de la construction (BTP) appliquant l'approche d'Achat Public Durable

➢ **<u>Nouveaux articles proposés pour insertion dans les cahiers des charges d'un projet pilote :</u>**

- Exiger l'audit énergétique sur plan pour le respect de la règlementation thermique des bâtiments
- Nombre de techniciens formé en Développement Durable
- Créer un seuil d'assujettissement au-delà duquel la comptabilité des émissions/ bilan carbone est obligatoire
- Mettre en place des seuils minimaux par des indicateurs de performance spécifiques énergie et climat (exemple : éclairage 140lum/w etc.)
- Fixer un seuil à partir duquel la valorisation de déchets de démolition soit obligatoire

- Favoriser les matériaux alternatifs
- Audit énergétique sur plan le respect de la RTBN
- La mise en place du label ecobat
- Favoriser l'utilisation de produits et équipements de construction écologique adaptés au contexte tunisien favoriser les tests des nouveaux matériaux
- Comme dans le secteur de l'énergie (privilège de l'isolation du led etc.) il faut donner ce privilège en attendant que le marché prend une certaine maturité
- Prévoir un Bonus pour la note techniques des concepteurs pour ceux qui ont suivi une formation pour l'économie des eaux ou d'énergie dans le domaine des BTP et exiger un expert spécialisé dans le domaine de développement durable
- Prévoir des prix unitaires spécifiques pour le règlement des tâches correspondant le plus à l'approche "développement durable"
- Prévoir des "mesures obligatoires périodiques" du niveau de pollution avec "réfaction graduelle des prix" en cas de non-conformité.
- Obligation de réutilisation des matériaux de démolition selon des critères à fixer.
- Suggérer la création de bâche à eau pour récupérer les eaux pluviale autours d'un projet pour l'arrosage des espaces verts
- Exonérer de la TVA les constructions et équipements relatifs à l'économie d'eau ou d'énergie.
- Proposer un taux bien déterminé de réduction des GES, CO2, ...selon la situation de chaque ville ou lieu du projet immobilier.
- Préciser le taux d'économie d'énergie relative à ce projet (entre 20 et 30% est souhaitable) en plus il est préconisé d'accorder des incitations aux projets utilisant les énergies renouvelables.
- Préciser le taux d'économie d'eau relative à ce projet (entre 30 et 50% est souhaitable) en plus il est préconisé d'accorder des incitations aux projets réutilisant les eaux épurés ou les eaux grises.
- Exiger la norme HQE
- Certification
- Politique de tri sur chantier
- Réutilisation sur site
- Inclure l'utilisation du plâtre
- Essais isolation thermique et sonore
- Attestation de formation ou agrément ou bien expérience réalisées dans le domaine
- Agrément du personnel dans la mise en œuvre des techniques de construction

- Exigences relatives à la qualité thermique des matériaux de construction à utiliser, certificats des produits
- Exigences relatives à l'utilisation des matériaux locaux et à l'écoconstruction
- La performance thermique des matériaux de construction à utiliser et leur certification
- Proposition de système de collecte d'eau pluviale, équipement économiseurs en eau et séparation des réseau de nettoyage
- Proposition de solutions pour la collecte des eaux de précipitation
- Certification des produits de construction proposés
- Rapports d'essais justifiant la qualité thermique des produits de construction à utiliser
- Certification des produits et rapports d'essais
- Énergies renouvelables
- Proximité du parc de l'entreprise au lieu d'exécution
- Caractéristiques des engins et matériels, à mettre à la disposition du chantier, en rapport avec les émissions, consommations, etc. (leurs labels),
- Optimisation des exigences quant à l'utilisation des matériaux selon l'ouvrage.
- Utilisation des produits de démolition
- Bonifications pour la réutilisation des matériaux issus de la démolition extraits du chantier ou fournis hors chantier.
- Comme début s'intéresser au remblaiement
- Fixer un pourcentage minimal de matériaux recyclés à utiliser.
- Prévoir une bonification, voir une exigence de construire des réservoirs d'eau (Majels ou autres) dans le PIC, dans certains projets...
- Les références et les compétences de ses personnels dans ce domaine
- Exiger les ACV et les FDES
- Insister sur la conformité aux normes pour les produits et le système de management (ISO 9001, ISO 14001...) (sans ou avec certification) et le contrôle sur cette base lors de l'exécution des travaux.
- Insister sur l'expérience professionnelle dans le domaine de développement durable et HQE ainsi que la certification de ces maîtres d'œuvre concepteurs
- Demander les certifications nécessaires pour la participation de ces entreprises à l'appel d'offre
- Préciser les origines des matériaux de construction à utiliser
- Fixer un périmètre de transport des matériaux pour minimiser les émissions des GES)
- Valorisation des déchets générés sur chantier
- Tri des déchet sur chantier

- Collecte de ces déchets à partir des chantiers par des sociétés de recyclage et de valorisation
- Élaboration d'un cahier de suivi ou d'un système de surveillance de tri et de collecte ainsi que la valorisation de ces déchets
- Minimiser le transport
- Utilisation des matériaux qui minimise l'utilisation de chauffage et climatisation
- Architecture qui favorise l'éclairage naturel
- Communiquer beaucoup sur l'achat public durable
- Certification ; expérience et matière de conception de projets durables et écologiques
- Certification ; expérience et matière de réalisation projets durables et écologiques
- Réduction et valorisation des déchets ; utilisation de matériaux faciles à démonter et à recycler ; efficacité énergétique, traçabilité et identification, des matières ; ISO ;
- Tri lors de la construction et lors du démontage, réutilisation et valorisation des matières, utilisation des matériaux faciles à recycler...
- Recours à des normes, un pourcentage minimum de matières recyclée ; un suivi qualité et tests ; encouragement sur certaines
- Une bonne isolation thermique et sonore, des matériaux faciles à recycler ; nouvelles technologies d'économie d'énergie...
- Encouragement à la valorisation de l'eau grise, recyclage de l'eau pour l'arrosage, économie de l'eau, captage de l'eau pluviale pour d'autres utilisations, etc.
- Obligation de récupération des eaux pluviales, collecte d'eau etc.

2 SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DU QUESTIONNAIRE

2.1 LE PROJET PILOTE

- Parmi toutes les propositions, celle qui a été le plus citée est la **Construction d'un Bâtiment** utilisant des matériaux, des produits et des systèmes constructifs respectant les principes, les objectifs et les cibles du développement durable.

2.2 LE TYPE DE MARCHE

- L'Appel d'Offres de **Commande de Travaux**

2.3 PRESELECTION DES BENEFICIAIRES DU PROJET

- La **Commune de La Marsa** (Gouvernorat de Tunis) a été la plus citée dans les propositions.

- La **Commune de Tozeur** (Gouvernorat de Tozeur) qui a été aussi citée dans les propositions.
- Le **Centre International des Technologies de l'Environnement de Tunis** (CITET) qui est le porteur du projet en cours « Appui à la mise en œuvre d'une opération d'Achats Publics Durables en Tunisie ».

2.4 LES PARTENAIRES DU PROJET

- Haute Instance de la Commande Publique (HAICOP)
- Observatoire National des Marchés Publics (ONMP)
- Ministère de l'Environnement
- Centre International des Technologies de l'Environnement de Tunis (CITET)
- Ministère de l'Équipement, de l'habitat et de l'Infrastructure
- Société Nationale d'Exploitation et de Distribution de l'Eau
- Agence Nationale de Maîtrise de l'Energie
- Ministère de la Santé
- Centre Technique des Matériaux de Construction, de la Céramique et du Verre (CTMCCV)
- Institut National de Normalisation et de Propriété Industrielle (INNORPI)
- Société Bouzguenda Frères (SBF) Entreprise de BTP
- TAEP Bureau d'études
- MB Consultant Bureau Conseil
- Agence MD Architecte HQE : Sami Mimita et Ines Dahmouni expert
- Architectes Mehdi Dellagi et Lotfi Rejeb

2.5 LES ACTIONS À MENER POUR PALIER LES CARENCES DU SYSTEME

2.5.1 LES ACTIONS DE FORMATION

- Organisation de **Sessions de Formations sur l'Achat Public Durable** pour les acheteurs publics et les fournisseurs opérant dans le domaine de la construction.
- Organisation de **Sessions de Formations sur la Haute Qualité Environnementale (HQE)** pour les acheteurs publics et les fournisseurs opérant dans le domaine de la construction.

2.5.2 LES ACTIONS DE COMMUNICATION

- Organisation de **Campagnes de Communication sur l'Achat public Durable**.